

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'Abbeille.

3me. Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

3me. Année.

VOL. III.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 26 Juin 1851.

No. 31

L'IRRESOLU SUR LE CHOIX D'UN ÉTAT.

Au choix de quel état êtes-vous arrêté ?
— Mais non ; depuis dix ans pourtant j'ai médité
Cent fois sur tous ; aucun n'emporte la balance.
Tour à tour le bureau, les mines, la finance,
Se partagent mes goûts, sans fixer mon destin,
Et mon esprit toujours flotte plus incertain. [traire
— Vous dédaignez, je crois, la finance ! — Au con-
Moi j'irais dédaigner tout ce que l'on révère !
De l'argent je sais trop le magique pouvoir.
— Et cepeadais se vous rien n'a pu prévaloir. [pense
Vous aimez le commerce ? — Oui, certes, et quand je
Qu'il peut de mon pays accroître la puissance,
La splendeur, je me dis : L'homme dont les travaux
A nos prospérités ouvrent des champs nouveaux,
Est grand, il fait le bien ; et sa noble industrie
Le rend, de tous les temps, l'homme de la patrie ;
Cet honorable état m'aurait déjà fixé.
— Mais qui donc vous retient encore embarrassé ?
— Le barreau m'ayant puis un temps considérable,
Me semblait d'ailleurs, peut-être, préférable.
Le droit, qui mène à tout, partout considéré,
Aux postes éminents sert de premier degré :
Administrer l'État, défendre l'innocence,
Éclairer la justice ou tenir sa balance,
Voilà les fonctions, les sublimes emplois
Où je puis m'élever par l'étude des lois. [mes.
— Vous penseriez donc ?... — Oui ! si le métier des ar-
Encor plus éclatant, ne m'offre-t-il plus de charmes.
— Mais le danger ? — Peut-il arrêter un grand cœur ?
On se bat, et qu'importe ? on est mort ou vainqueur ;
Déjà depuis longtemps je ne sais quelle ivresse
Vient s'emparer de moi quand je songe à la Grèce,
Lorsque je vois voler vers ces bords infortunés,
Mes amis, nos savants, nos soldats valeureux ;
Quand je songe à l'effet de l'élan sympathique
Qui semble nous porter vers ce peuple héroïque,
Je ne me conçois plus : moi qui devais couvrir,
Qui depuis si longtemps voulait le secourir !... [dre.
— Eh bien donc ! vous allez... ? — Je vais encore atten-
Mais je suis toujours là ! prêt à tout entreprendre.
J'attends, il le faut bien ; et si j'ava's pensé
Qu'on s'embarquât sitôt, je me serais pressé.
Rien n'est perdu pourtant ; une cause si belle ?
L'abandonner ! — toujours je fis des vœux pour elle ;
Si même je pouvais ensemble réunir
Et la gloire et les biens dans un prompt avenir !
J'entrevois le bonheur, mais il m'échappe encore ;
Que sais-je ? il est peut-être un état que j'ignore,
Et qui surpasse tout.

RICHARD COBDEN.

Mr. le Rédacteur,

Mon but n'est pas de vous offrir aujourd'hui une biographie détaillée de Richard Cobden, non : tout ce que je désire c'est de vous en dire seulement un mot comme préambule à une question à laquelle son nom est étroitement lié, à une question qui a causé une véritable révolution dans le monde commercial, et dont l'avenir dira les incomparables résultats, je veux parler du libre échange.

Richard Cobden est né 1804 à Midhurst (petite ville du comté de Sussex) de parents presque totalement dépourvus de biens de la fortune. Ses premières années furent employées à garder le modeste troupeau que possédait son père ; à l'âge de 17 ans, il fut placé à Londres comme commis dans une maison de commerce. Plus tard, on le retrouve à Manchester où il parvint, par force de travail et d'énergie, à fonder une manufacture d'impressions sur tissu de coton, qu'il possède encore aujourd'hui, conjointement avec son frère aîné.

Je ne dirai pas le haut degré de prospérité où s'est élevé cet établissement ; je ne dirai pas les voyages du jeune manufacturier en Egypte, en Grèce, en Turquie en 1834, dans l'Amérique du Nord en 1825, dans les divers états de l'Europe en 1837. Je ne dirai pas non plus qu'étant parti négociant, il revint écrivain et publiciste : on conçoit que, pour un homme d'intelligence, de pareils voyages ne peuvent être stériles. Le rapprochement des mœurs et des besoins des différents peuples, a dit un penseur distingué, résout de grandes questions économiques. Aussi Cobden n'en retira-t-il pas un médiocre avantage. C'est dans une de ces excursions qu'il conçut la première idée de cette lutte acharnée, dont le succès devait arracher à l'aristocratie anglaise la liberté et l'existence des classes laborieuses de l'Angleterre.

Revenu, quelque temps après (vers la fin de 1838), au milieu de ses concitoyens il trouva la classe ouvrière en proie à la plus affreuse misère, par suite de la loi contre les céréales ; il n'en fallut pas davantage pour cet homme vraiment philanthrope ; aussitôt il résolut de commencer cette lutte, qu'il avait conçue une année auparavant et qui n'avait cessé depuis de faire son rêve généreux. Mais avant de mortrer Cobden aux prises avec cette loi des céréales, il est nécessaire de dire un mot des dispositions de celle-ci.

La terre en Angleterre est possédée par les aînés de l'aristocratie, et « la propriété immobilière, ainsi monopolisée, est affranchie presque entièrement des impôts ; elle ne paie aucun droit de succession ; les contributions indirectes pèsent aussi d'une

manière à peu près absolue sur les objets consommés par les classes pauvres. Possesseurs exclusifs du sol, seuls producteurs par conséquent, les landlords fournissent seuls la nourriture du peuple ; la loi des céréales, prohibitive des importations étrangères, leur permettait de prélever un milliard de francs par an sur la consommation du peuple anglais. »

Plusieurs fois cette loi oppressive, qu'on pouvait regarder comme un dernier privilège féodal, plongea l'Angleterre dans la famine ; les années 1817 et 18 surtout furent des années d'effroyable détresse : les classes ouvrières mouraient de faim et de désespoir. A la vue de ces maux déchirants, des hommes sensibles et désintéressés essayèrent bien, il est vrai, d'apporter des modifications à cette loi ; mais ils ne pouvaient obtenir que des modifications insignifiantes, qui n'aboutissaient à aucun bien réel.

Ce fut vers la fin de 1838, comme je l'ai dit plus haut (où la misère fut encore plus grande que jamais, par suite de la déconfiture générale des banques aux États unis, et d'une récolte insuffisante à l'intérieur), que Richard Cobden résolut de porter le dernier coup à ce monstrueux privilège (la loi contre les céréales). Admirablement secondé par Mr. Georges Wilson, et par Mr. Bright, l'un des orateurs les plus aptes à passionner la foule, il établit, dans une importante pétition, adressée au parlement par le bureau de commerce de Manchester, dont il était membre influent, que l'application sur la plus grande échelle du principe de la liberté commerciale, peut seule assurer la prospérité de l'industrie et le repos du pays. Et, plus tard, lorsque sa voix eut rencontré quelque écho, une des résolutions les plus solennelles fut la demande d'abolition immédiate et sous condition de tous les monopoles, de tous les droits protecteurs quelconques en faveur de l'agriculture, des manufactures, du commerce et de la navigation, en un mot la liberté absolue du commerce, le libre échange Free Trade ! Il n'ignorait pas qu'en s'attaquant ainsi à la loi des céréales, il s'attaquait au système protecteur tout entier ; mais son parti était pris : il avait résolu de sauver

le peuple, et, pour cela, il ne craignait pas de braver le torysme dans son plus fort retranchement.

Ce premier pas de Cobden fut accueilli par des cris d'enthousiasme et d'approbation; partout s'organisèrent de vastes meetings; de tous les points du royaume partirent des délégués pour s'entendre avec le bureau de commerce de Manchester. En très-peu de temps la ligue eut pris les proportions d'une administration immense; elle eut ses journaux, ses moyens de publicité, ses souscriptions (sommes levées pour la soutenir); en très-peu de temps, elle eut attiré à elle les esprits les plus distingués sous tous les rapports, notamment sept cents ministres de la religion, qui déclarèrent que *les lois sur les céréales violaient la loi du Seigneur*. Enfin Cobden, ayant été élu représentant de Stockport, elle pénétra avec lui dans la Chambre des Communes.

Arrivée à un aussi gigantesque développement, la ligue, dit un écrivain, "acquiesçait la haute influence d'un vœu national; les craintes de disette de 1845 augmentaient encore l'importance de son but."

Alors Robert Peel, ce profond politique qui, par l'impôt sur le revenu, avait apporté une si grande amélioration dans les finances du royaume, comprit que le jour de la réforme était arrivé: et, avec une noble générosité comme en 1823, il rompit tout-à-coup avec son parti, déclarant qu'il se considérait non plus comme le ministre de tel ou tel parti, mais comme le ministre de l'Angleterre, n'ayant, en cette qualité, d'autres obligations que de considérer l'intérêt public, et de pourvoir à la sûreté de l'état.

Le chef actuel du gouvernement, John Russel, vint aussi prêter à Cobden l'appui de son autorité et de ses paroles.—Le 9 février 1846, une majorité de 88 voix adopta le principe de la liberté de commerce, l'abolition complète des lois des céréales, la libre importation des grains étrangers et de toutes les substances alimentaires, à partir du 1er. février 1849. Ce système, conquis au prix de tant d'efforts est maintenant en opération.

Après cette éclatante victoire, l'œuvre de la ligue a été terminée; elle s'est séparée en témoignant à Cobden sa reconnaissance, par une offrande grandiose qui a dépassé £ 2,000,000 stg.

Pourtant l'infatigable apôtre n'a pas mis bas les armes; vainqueur sur ce

* Voici un état des sommes souscrites pour le soutien de la ligue depuis 1839 jusqu'à 1845 inclusivement. En 1839, £ 1000 stg.; en 1840, 5,000; en 1841, 6,000; en 1842, 25,000; en 1843, 50,000; en 1844, 100,000; en 1845, 500,000.

point, il a porté son regard élevé sur une autre question immense, la *pacification des peuples*. On l'a entendu, en 1848 ou 49, dans le congrès des amis de la paix tenu à Paris, donner un solennel défi à la guerre; menée par Cobden, cette grande idée de la paix universelle doit passer tôt ou tard à l'état de réalité. Et qui peut dire que ce concours actuel de toutes les nations au grand banquet industriel de Londres, n'est pas un acheminement vers cette harmonie définitive?

C'est par cette politique toujours loyale et franche, par ce dévouement sans bornes aux intérêts du peuple que Mr. Cobden a acquis l'immense popularité dont il jouit auprès de ses concitoyens. Son nom, comme ses actes, appartient à l'histoire qui leur consacra un des plus beaux feuillets de l'histoire d'Angleterre.

J. H. D

On a bien voulu nous passer les détails suivants adressés "A Monsr. des Maizelets, Prestre au Séminaire de Québec," sur le temps où on a commencé à bâtir les églises de la côte de Beauport:

LE TEMPS QU'ON A COMMENCÉ À BÂTIR

LES EGLISES DE BEAUPRAY.

1658. L'Eglise du Chateau dédiée au Mystère de la Visitation de Notre-Dame fût commencée en l'Esté de l'année 1658. Monsr. l'abbé de Queylus pour lors grand vicaire à Québec y fut poser la première pierre, et fut achevée la dite Eglise les années suivantes.

1659. L'Eglise de Ste. Anne pour la première fois fut placée sur le bord de la Rivière à la haute marée; Et fut ensuite portée plus haut sur le bord du grand Costeau à cause de l'inconmodité des eaux qui l'entouroient dans la première place. Cette Eglise n'estoit que de Colombages et longue environ de 40 pieds, Ce fut alors que Dieu commença d'opérer des guerizons par l'Image miraculeuse de Ste. Anne qui y fut mise vers l'an 1661 ou 62. Plusieurs personnes de mérite y ont fait des preseus tres considerables et entr'autres Monsr. le Marquis de Tracy y devant gouverneur general du pays. etc.

1676. La Nouvelle Eglise bastie de Pierre en la place de cette première qui n'estoit que de bois, fut commencée l'Esté de 1676 par les soins de feu Mr. Fillon prestre, etc.

1667. L'Eglise de l'Ange-Gardien, bastie pour la première fois fut de Colombage, et longue d'environ 20 pieds vers l'année 1667.

1675. La nouvelle Eglise qui est de Maçonnerie fut commencée un an a-

vant celle de Ste. Anne auçavoir l'année 1675.

1685. L'Eglise de St. Joachim au Cap Tourmente, bastie de pierre fut commencée l'année dernière 1685 et a este benite le 16. dimanche de juillet 1686.

L'ABELLE.

"Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 26 Juin 1851.

Dimanche dernier, la mauvaise apparence du temps faisait craindre que la procession du St. Sacrement n'eût pas lieu. Cependant elle se fit à Notre-Dame sans autre inconvénient que l'inquiétude causée pendant presque toute la durée de la cérémonie par quelques gouttes de pluie qui obligèrent enfin à précipiter le retour; ce dont on se loua fort, lorsque l'on vit la pluie tomber en abondance cinq minutes après la rentrée dans l'Eglise. La procession se rendit à l'Eglise St Jean et parcourut les rues de la Fabrique, St Jean, d'Aiguillon et des Glacis. Ces rues étaient généralement bien ornées, mais la rue d'Aiguillon était surtout remarquable; on y voyait plusieurs beaux arcs de triomphe qui avaient nécessité un travail considérable. Mgr. de Tloa portait le St Sacrement.

A St Roch, au moment où la procession sortait de l'Eglise, la pluie commença et obligea d'y rentrer aussitôt. Les rues par où elle devait passer étaient bordées d'arbres et ornées avec une pompe qui surpassait encore celle des années précédentes. La rue des Fossés se faisait surtout remarquer par une longue suite d'arcs de triomphe qui formaient une voute presque continue.

Mardi dernier, les membres de la Société St. Jean Baptiste étaient préparés à célébrer la fête de leur saint patron avec la pompe accoutumée; malheureusement une pluie qui a duré presque tout le jour a rendu la procession impossible. Il a donc fallu se rendre privément à St Roch, où s'est faite la cérémonie religieuse. L'autel de cette église était orné comme dans les plus grandes solennités; on voyait au bas du chœur des haches d'armes, des faisceaux de piques et au milieu de tout cet attirail guerrier quelque chose de bien pacifique, un magnifique pain béni, garni de feuilles d'érable et surmonté de quatre castors. Au jubé de l'orgue, flottaient le grand drapeau blanc de la Société et la bannière des élèves des Frères. Les bannières des différentes sections étaient suspendues aux colonnes des autres galeries.

La messe, qui commença sur les 10 heures, fut célébrée par M. le grand-

vicaire Cureau. M. Leclerc, Ecclésiastique du grand-séminaire, accompagné par l'orgue, que touchait M. Lécuyer, chanta la messe bordelaise. Plusieurs morceaux de musique furent exécutés par la société philharmonique sous la direction de M. Ls. Pfeiffer. Le sermon fut prêché par M. Ol. Caron, préfet des études au séminaire de Nivole. Ce Monsieur était déjà connu à Québec de réputation et pour y avoir prêché, il y a quelques années, un superbe sermon. Celui de mardi doit ajouter encore à l'idée que l'on avait de son éloquence. Mgr. l'Archevêque, Mgr. de Tloa et plusieurs prêtres de la ville et des campagnes environnantes étaient présents à la cérémonie.

A la suite de la messe, la bande de la Société St. Jean-Baptiste, accompagnée par l'orgue, joua des airs nationaux.

Le soir de ce jour, les trois sections eurent chacune leur banquet.

Pour nous, nous devions avoir congé pour fêter la St. Jean-Baptiste à notre manière; la pluie a fait remettre ce congé. Cependant nous n'avons pas voulu laisser passer un aussi grand jour sans quelques solennités. Le matin, nous eûmes musique à la messe, et le midi au réfectoire on put voir que la St. Jean-Baptiste est en majuscules sur le calendrier de M. l'économiste. Mais la soirée fut la partie principale de la fête. Plusieurs discours étaient préparés, et comme ils pouvaient être d'une nature fermentante, on jugea prudent de ne pas les remettre à jeudi. On s'adressa à M. le Supérieur pour avoir congé d'étude, ce qu'il voulut bien accorder. Deux heures de récréation, c'était autant qu'il en fallait pour épuiser le programme. Aussi cette soirée n'a-t-elle rien laissé à désirer. Discours nombreux et parfois éloquents, chanson de circonstance, airs en grand nombre exécutés par la bande, *solo* de violon, &c. rien n'a manqué.

Dans la séance de vendredi dernier le conseil municipal a élu M. Gauthier trésorier de la cité, en remplacement de M. Bennett décédé.

M. Narcisse Juchereau Duchesnay, père d'un de nos confrères, est mort subitement à ste. Marie Nouvelle Beauce, dans la nuit de lundi à mardi.

PARLEMENT PROVINCIAL.

Le colonel Prince a introduit un bill dont le but est de donner aux étrangers le droit de citoyen en entrant dans le pays et d'éviter toutes les difficultés auxquelles ils sont quelquefois exposés avant leur naturalisation relativement aux droits de propriété.

M. Boulton propose la seconde lecture de son bill pour empêcher toute dépense de deniers publics et tout octroi de pension sans la sanction préalable du parlement. L'hon. M. Hincks propose alors en amendement

que ce bill soit lu pour la deuxième fois de ce jour en six mois, ou autrement dit rejeté. 45 votèrent pour cet amendement et 15 contre. On sait que cette mesure était passée à la première lecture à la majorité d'une voix.

18 juin. M. Ross propose un bill pour déclarer vacants les sièges des membres qui auraient prêté serment de fidélité à un gouverneur étranger ou commis certains crimes infamants.

En réponse à une interpellation de M. De Witt, M. Hincks a déclaré qu'il était impossible de dire quand les commissaires enquêteurs sur les pertes causées par la rébellion dans le Bas-Canada feraient leur rapport.

M. Mc Connell a présenté un bill pour mieux encourager l'instruction primaire dans le Bas-Canada. Cette mesure pourvoit à ce que la distribution de l'octroi en faveur des écoles, au lieu d'être faite aux différentes municipalités scolaires en raison du nombre d'enfants, le soit en raison du nombre d'écoles en opération dans chaque localité. Le bill pourvoit encore à ce qu'un surintendant local soit nommé dans chaque comté.

Un projet de Mr Hinks ordonne qu'il sera fait un recensement général de la province en 1852, en 1860 et ensuite tous les dix ans.

Plusieurs communautés religieuses ont demandé, par des pétitions, que le bill qui défend les inhumations dans les églises soit rejeté, ou que le *ser* communauté n'y soit pas soumise s'il devient loi.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE. M. Richard Lalor Shiel, ministre de la Grande-Bretagne à Florence, est mort dans sa résidence le 29 mai.

ESPAGNE. Le nouveau ministère des affaires étrangères s'occupe sérieusement des affaires du Portugal, et on dit qu'il a envoyé des notes à Paris et à Londres pour faire revivre l'ancien traité de quadruple alliance.

PORTUGAL. Le maréchal Saldanha a dissout les cortès et n'a convoqué les prochaines que pour le 15 septembre prochain. Cependant une partie de l'armée portugaise s'est déclarée contre le maréchal.

ALLEMAGNE. L'empereur Nicolas est arrivé à Olmutz le 24 mai et a été reçu par l'empereur d'Autriche avec solennité.

TURQUIE. La Porte ottomane a eu une crise ministérielle. Raschid Pacha, menacé dans son influence par quelques uns de ses collègues, a obtenu du sultan, la révocation des ministres de la marine, de la guerre et de la police.

CALIFORNIE. La ville de San-Francisco, déjà si cruellement éprouvée par le feu,

vient d'être presque entièrement réduite en cendres. Toutes les imprimeries, excepté celle de l'Acta California, ont été détruites. La perte est évaluée de douze à seize millions de piastres.

ACADÉMIES DE FRANCE.

(Suite et fin.)

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES.

En créant l'Institut de France, la convention nationale du 25 Octobre 1795 l'avait composé de trois classes, dont la première et la dernière étaient consacrées aux sciences physiques et métaphysiques, aux arts et à la littérature, et la seconde réservée aux sciences morales. Cette dernière classe embrassait toute l'humanité: elle se proposait l'analyse des sensations et des idées, la morale, la science sociale et législative, l'économie politique et l'histoire, entreprise noble et qui par là ne pouvait pas convenir aux philosophes de la révolution. Aussi faut-il voir comment cette cohue de philosophes, qui bannissaient Dieu du monde, s'acquitta de travaux si intéressants et si dignes d'occuper l'esprit de l'homme. Pour bien le comprendre il suffit de citer un seul trait de leur concours de 1798, où l'on posa cette question: " *Quels sont les moyens de fonder la morale d'un peuple?* "

C'est à ce concours que Bernardin de St. Pierre devait prononcer sur tous les mémoires qu'on avait dressés en réponse à la question académique, (il ne faut pas oublier de dire qu'il avait déclaré d'avance que tout ouvrage, où paraîtrait le nom de Dieu, mériterait par là-même la réprobation de l'académie et ne pourrait plus concourir au prix); mais, dans son rapport, il laissa tomber de sa plume le nom de Dieu. A ce mot Bernardin de St. Pierre est injurié, sifflé, poursuivi, et forcé de se retirer loin de cette assemblée infernale de philosophes vociférants, blasphémants, pour les laisser triompher dans leurs propres idées, et pour écrire en faveur de l'Éternel une note de suppléation à cette assemblée d'hommes malheureusement instruits, à ces prétendus moralistes qui avaient dit au nom de la morale: " Anathème à Dieu. "

Mais, par bonheur, une pareille institution ne devait pas exister longtemps, elle devait bientôt disparaître à une nouvelle réorganisation de l'Institut, que Bonaparte, une fois parvenu au pouvoir, composa de quatre classes, dont il exclut celles des sciences morales; et ce ne fut que trente ans après qu'on songea de nouveau à la rétablir, et même à la constituer dans le corps de l'Institut par l'addition d'une cinquième classe qui existe encore. C'est là que le

principes de la morale sont discutés avec la plus grande subtilité et c'est là aussi que l'on peut toujours faire cette question : "Que peut être la MORALE sans le CHRISTIANISME ?"

ACADÉMIE DE MÉDECINE. Cette académie, dont l'origine remonte à 1819, fut créée pour remplacer deux institutions détruites par la bourgeoise révolutionnaire de 1793. L'académie royale de Chirurgie et l'académie royale de Médecine. La première fut fondée par Cérac, qui, par sa mort, la jeta dans l'oubli, jusqu'à la création (1776) d'une société équivalente, destinée à être la victime de la révolution ; la seconde fut instituée par Lapeyronie qui, plus heureux que Clume, obtint en faveur de ce collège de médecine le privilège de l'élever en académie et le fit subsister avec gloire jusqu'au temps où il devait disparaître devant le torrent de 1793, après n'avoir publié que cinq volumes, mais cinq volumes les plus intéressants et les plus utiles.

L'académie de Médecine se composait dans le principe d'honoraires, de titulaires et d'adjoints, divisés en trois classes : la médecine, la chirurgie et la pharmacie, mais elle ne comprend plus aujourd'hui qu'une seule classe, celle des résidents, partagés en onze sections, qui se réunissent tous les mardis en séance générale, où préside un conseil d'administration, composé d'un président annuel, d'un secrétaire perpétuel, d'un autre annuel, d'un trésorier, d'un secrétaire particulier et de quatre autres membres, dont l'élection est annuelle.

Enfin les devoirs de l'académie de Médecine sont de répondre au gouvernement sur les épidémies, et sur tout ce qui peut intéresser la santé publique ; elle doit aussi veiller à la propagation du vaccin, et c'est pour cela qu'elle fait, tous les mardis et les samedis, des vaccinations gratuites dans la salle de l'académie, et qu'elle se charge de plus d'envoyer du vaccin dans les provinces, dans les colonies et même dans les pays étrangers :

DESCRIPTION D'UNE PROCESSION A SÉVILLE D'APRÈS UN TÉMOIN OCULAIRE

Puisque j'ai commencé à vous donner, dans différentes lettres des détails sur les merveilleuses cérémonies de la capitale andalouse, vous me permettrez de revenir un peu sur ce sujet, à propos de la solennité de la Fête-Dieu. C'est par excellence l'époque des processions : Séville devait avoir la sienne, et Séville a fait ses preuves en ce genre. Rien ne peut plus étonner quand on a vu la magnificence et la pompe incomparable qui se déploie sous les voûtes de sa basilique.

Le printemps n'a pas été beau cette année, mais pour le jeudi de la fête, il se montra aussi pur qu'il a jamais été sous ce ciel privilégié. La ville entière était sur pied ; les rues, sablées et jonchées de fleurs, étaient en outre couvertes dans toute leur longueur d'une tante élevée qui leur donnait l'aspect d'une immense galerie : les murailles avaient disparu sous les tentures de soie rouge, qui encadrant portes et fenêtres et suivant tous les caprices de l'architecture andalouse, formaient autant de palais enchantés qu'il y avait de maisons, de boutiques, de masures même. A 10 heures, le son des cloches descend de Giralda ; toutes les paroisses y répondent par un joyeux carillon ; la troupe, en grande tenue, vient s'établir en double haie d'honneur partout où doit passer le St Sacrement. Il n'y a qu'une seule procession, dans laquelle se fondent celle des 24 paroisses. En tête marchent successivement plus de 15 bandes de confréries, séparées par des séries de fidèles, tous hommes, tenant à la main des cierges de cire rouge, de 12 à 15 livres chacun. On voit paraître ensuite le corps des officiers des armées de terre et de mer : puis un premier paso : ce sont les deux saintes patronnes de Séville Ste. Rufine et Ste. Juste, sœurs et martyres, superbement vêtues et placées des deux côtés d'une tour qui représente la fameuse Giralda, et par elle la capitale dont elle est l'emblème. Le second paso, d'une grâce particulière, est un dôme en argent, et haut de quelques huit pieds, au milieu duquel se tient l'Enfant-Jésus. Les croix de toutes les paroisses viennent après lui, puis la croix archiepiscopale et le siège de l'archevêque ; c'est ici l'usage comme en Italie, qu'il accompagne toujours le prélat ; la même observance a lieu pour le doyen du Chapitre.—St Isidore est en grande vénération, comme cela doit être, dans la ville dont il a été le pasteur : son buste forme le troisième paso, qui sert d'avant-garde au St Sacrement. En France, la Ste Hostie dans un brillant ostensor, est portée par le prêtre sous un dais ; mais je n'ai pas vu qu'il en fut de même à Séville. Une riche custode, de la hauteur de 4 mètres, en argent massif, et la même qui avait fait l'admiration des étrangers au tombeau du Jeudi-Saint, s'avavançait en forme de paso, comme une église ambulante, renfermait dans sa coupole à jour, le Dieu dont c'était le triomphe :

" Il vient, ainsi qu'aux jours antiques,
" Dieu du faible et de l'orphelin,
" S'arrêter au bruit des cantiques
" Sous le feuillage et sous le lin. "

De longs épis de blé (la moisson est déjà faite ici) se balançaient à l'entour, avec les premières grappes de raisin qu'a don-

nées ce printemps : simple, mais visible et touchant symbole. Une sorte de troupe angélique suivait, sous la forme de petits pages en vêtement de cuir. C'était riche, c'était spacieux ; mais combien j'aime mieux nos enfants de chœur en tuniques blanches, avec leurs ceintures rouges et leurs corbeilles de fleurs, nos thuriféraires disparaissant dans un nuage d'encens et se prosternant sous les pas de l'Hostie. Une autre chose manquait encore, à mon sens : ces cantiques populaires qui traduisent en un magnifique élan les sentiments de la foule et sont un aliment si doux et si pieux à l'ardeur de la prière. Tous les efforts d'une musique militaire, si choisie qu'elle fût, ne pouvaient me faire oublier les anciennes et aimables processions, les chants et solennités de familles du petit séminaire de Paris, dans les beaux jours qui ne renaîtront plus pour moi et dont le souvenir est éternellement invoqué sur toutes les plages de la terre par deux mille cœurs formés à cette école.

Malgré cela, il est rare de voir un ensemble aussi majestueux. Des soldats prosternés et présentant les armes, la multitude à genoux et baissant humblement la tête, la richesse des ornements, et la présence du duc de Mantpensier et de l'infante en grand manteau de cour, suivant à pied le cortège, l'armée fermant la marche, tout répondait aux processions de la Semaine-Sainte, dont je vous ai entretenu ; celle-ci même surpassait les premiers sous le rapport de la ville elle-même, tendue et préparée comme il a été dit.

NOUVELLE PLANÈTE. Mr. Hind, de Londres, a découvert dans la nuit du 19 au 20 mai dernier, une nouvelle planète, de la famille des *telescopiques*, qu'il a nommée *Irene*, d'un mot grec qui signifie *Paix*. Ce nom est heureusement choisi pour rappeler la paix qui règne en ce moment entre toutes les nations civilisées réunies dans le palais de cristal pour se livrer à des combats tout pacifiques.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié : la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*.

AGENTS.

Chez les Externes, M. A. LEGARÉ.
A la petite salle, M. A. THIBAUDEAU.
Au collège St. Hyacinthe, Mr. ADOLPHE JACQUES.

P. A. MARMET, *Gérant*.